

# Comptabilité des débiteurs facilité avec les recouvrements LSV+

L'imputation régulière en toute facilité: grâce à l'encaissement LSV, des entrées de paiements ponctuelles et sans charge de travail manuelle.

Grâce à une convention unique avec votre débiteur, vous pouvez faire régler directement toutes les créances futures. L'encaissement LSV convient aux entreprises qui émettent régulièrement des factures au même débiteur et tiennent à ce que le paiement soit exécuté correctement, tant en termes de montant que de date d'échéance.

#### Avantages:

- Vous réduisez votre charge de travail administratif et gagnez du temps
- Vous pouvez traiter les entrées de paiements directement dans votre comptabilité débiteurs
- Vous évitez un éventuel risque du croire
- Vos créances sont toujours payées à la date souhaitée
- Vous n'avez pas besoin d'envoyer des factures munies d'un bulletin de versement
- Vous pouvez également encaisser des montants WIR auprès de vos clients

#### Conditions:

- Vous décidez de procéder à l'encaissement soit par LSV+ (avec droit de révocation), soit par BDD (Business Debit Direct – pour la clientèle commerciale)
- Vous signez le contrat «Conditions de participation LSV+» de la Banque WIR. Vous nous indiquez si vous possédez déjà une ID LSV valide ou s'il vous en faut une
- Vous disposez d'un accès à l' E-Banking pour la livraison du fichier d'encaissement LSV et pour récupérer les entrées de paiements
- Vous possédez un logiciel de comptabilité compatible LSV+
- Vous sollicitez auprès de vos clients une autorisation de débit LSV unique.

#### Important:

- Votre encaissement LSV ne peut être débité et vous être crédité que lorsque le débiteur dispose d'un avoir suffisant
- Avec LSV+, les retours de recouvrements basés sur une opposition du client sont possibles
- Des modèles d'autorisation de débit par LSV en WIR et CHF sont à votre disposition sur le site Web de la Banque WIR.

#### Contact

Avez-vous des questions? Vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone **0800 947 948** du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00 ou par e-mail à [info@wir.ch](mailto:info@wir.ch).

Nous vous attendons avec plaisir!